

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES DE FAUNE ET DE FLORE  
SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Soixante-dixième session du Comité Permanent  
Rosa Khutor, Sochi (Fédération de Russie) , 1-5 Octobre 2018

Sous-groupe MIKE et ETIS

MEMBRES DU GROUPE TECHNIQUE CONSULTATIF DE MIKE ET ETIS

1. Ce document a été préparé par le Secrétariat.
2. Conformément aux dispositions de la Résolution Conf. 10.10 (Rev. CoP16), lors de ses rencontres en marge du SC65 (Genève, juillet 2015), le Sous-groupe MIKE et ETIS du Comité Permanent (MESG) a approuvé les termes de référence révisés du Groupe Technique et consultatif de MIKE et ETIS. Ces termes de référence sont présentés en Annexe 1 du présent document.
3. Le Secrétariat, en concertation avec TRAFFIC, proposera des candidatures pour les membres mondiaux du TAG au Sous-groupe MIKE et ETIS du Comité Permanent.
4. Le Secrétariat de la CITES (Coordination centrale de MIKE (CCU)), en concertation avec TRAFFIC, devait réviser la liste des membres mondiaux du TAG car un des membres est décédé (M. Esmond Martin) et un autre membre s'est volontairement retiré (Dr Ken Burham).
5. Le Secrétariat de la CITES, en concertation avec TRAFFIC, recommande que le Dr Holly Dublin soit nommé comme membre mondial. Dr Dublin est très reconnue pour son expertise technique aux niveaux continental et global dans, entre autres, les domaines des sciences de la conservation et de la gestion. En vue du remplacement du Dr Ken Burham, deux CV ont été transmis à l'attention du Sous-groupe MIKE et ETIS. Le Secrétariat de la CITES et TRAFFIC sont d'avis que les deux statisticiens sont en mesure d'apporter une grande contribution au travail du TAG de MIKE et ETIS; il est demandé au Sous-groupe MIKE et ETIS d'examiner les CV et de faire une recommandation pour la nomination d'un statisticien.
6. TRAFFIC est toujours en train d'identifier un économiste à nommer pour le TAG. Au vu des enjeux économiques du commerce illégal de l'ivoire, un économiste pourra apporter une grande contribution au TAG et au travail des deux systèmes de suivi.
7. Le CCU de MIKE attend la confirmation du nouveau Président du Groupe des Spécialistes de l'éléphant d'Afrique de l'UICN/SSC qui sera un membre coopté du TAG.
8. Les CV des candidats nominés seront transmis au Sous-groupe MIKE et ETIS lors de la présente réunion.

Recommandation

9. Il est demandé au Sous-groupe MIKE et ETIS de:
  - a) examiner les propositions de changement des membres du TAG de MIKE et ETIS et:

- i. approuver la nomination de Dr Holly Dublin comme membre mondial du TAG de MIKE et ETIS;
  - ii. examiner les CV des statisticiens qui ont été soumis et recommander un qui sera nommé comme membre mondial du TAG de MIKE et ETIS.
- b) accepter d'examiner la nomination qui sera finalisée par TRAFFIC entre les sessions par voie électronique afin d'éviter de retarder le travail du TAG.



Termes de référence pour un Groupe Technique Consultatif pour le Suivi de l'abattage illégal des éléphants (MIKE) et le Système d'Information sur le Commerce de l'éléphant (ETIS)

Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre des systèmes connus sous le nom de Suivi de l'abattage illégal des éléphants (MIKE) et de Système d'information sur le Commerce de l'éléphant (ETIS) et conformément à la Résolution Conf. 10.10. (Rev. CoP16) sur le *Commerce des Spécimens d'Éléphant*, une supervision technique de MIKE et ETIS sera faite par le biais d'un Groupe Technique Consultatif indépendant (TAG) mis en place par le Comité Permanent.

Les termes de référence pour la structure et le fonctionnement du TAG sont présentés ci-dessous.

Termes de Référence

**Tâches et cahier des charges**

a) En tant que groupe, le TAG doit :

- agir ensemble en combinant les forces de leurs contributions professionnelles individuelles afin d'assurer la validité pratique et technique des systèmes de suivi de MIKE et ETIS pour qu'ils atteignent leurs objectifs tels que définis dans la Résolution Conf. 10.10 (Rev. CoP14);
- aider à assurer la cohérence, la robustesse scientifique et la pertinence de la conception, du développement et de la mise en œuvre de MIKE dans les six sous-régions d'Afrique et d'Asie, et au niveau mondial pour ETIS.
- réviser les fiches de collecte de données MIKE et ETIS, les bases de données et les protocoles de rapportage pour qu'ils soient corrects sur le plan technique et que leur design et les analyses soient largement applicables et praticables; et
- conseiller sur l'analyse et l'interprétation des données de MIKE et ETIS, sur les procédures d'analyses appropriées et les délais de transmission des résultats ou produits de MIKE et ETIS aux Parties ou autres organes compétents mis en place par les Parties, et sur le contenu technique de ces résultats.

b) En leurs capacités individuelles, les membres du TAG doivent, en réponse à des délais spécifiés:

- bénéficier des consultations techniques sur des questions spécifiques ou générales concernant MIKE et ETIS selon les besoins du Secrétariat de la CITES, soit conformément aux dispositions de la Résolution Conf. 10.10 (Rev. CoP15), ou au nom du Comité Permanent ou de son Sous-groupe MIKE et ETIS;
- examiner si besoin les modules de formation et les matériels de renforcement des capacités pour assurer leur qualité technique, leur cohérence et leur adéquation; et
- fournir des conseils écrits approfondis et détaillés au Secrétariat de la CITES sur les questions techniques concernant MIKE et ETIS nécessitant un examen ou une révision, souvent dans un délai court ou serré.

## **Mode de fonctionnement**

### a) Structure du TAG

- Le TAG est composé au maximum de 12 membres ainsi qu'il suit: un expert en éléphant de chacune des sous-régions d'Afrique et d'Asie (Afrique Centrale, de l'Est, Australe et Occidentale; Asie du Sud et du Sud-est); et jusqu'à six membres ayant une grande expertise technique, largement reconnue au niveau continental et global dans l'un des domaines suivants: sciences de la conservation et de la gestion de la faune; suivi de l'application de la loi dans les aires de conservation et renforcement des capacités; analyse des données et statistiques, commerce de l'ivoire et autres questions relatives au commerce des espèces sauvages; et économie des ressources naturelles. Les membres du TAG serviront en leur capacité personnelle et ne seront pas des représentants de structures gouvernementales supervisant MIKE dans les six sous-régions ou dans les Coordinations de MIKE.
- Les Présidents des Groupes des Spécialistes de l'éléphant d'Afrique et d'Asie de l'UICN seront cooptés dans le TAG. Au cas où un Groupe de Spécialistes est conjointement présidé par deux ou plus de personnes, les membres cooptés du TAG assureront la co-présidence de façon rotative tous les 3 ans.
- D'autres personnes pourraient être cooptés de façon ponctuelle quand l'expertise technique dans un domaine spécifique est requise ou jugée nécessaire.
- Le Secrétariat, en concertation avec TRAFFIC, proposera des candidatures pour les membres mondiaux du TAG au Sous-groupe MIKE et ETIS du Comité Permanent. Concernant les six membres du TAG proposés par les sous-régions, ils seront choisis parmi les candidatures reçues des gouvernements des États membres, en reflétant l'approche sous régionale adoptée par MIKE. Ces nominations seront approuvées par les Parties concernées lors des réunions sous régionales du Comité de pilotage de MIKE et notifiées au Secrétariat.
- Le Secrétariat de la CITES, à travers la Coordination Centrale de MIKE et TRAFFIC participeront au TAG en tant que membres d'office, agissant comme Co-Présidents et Secrétaires du TAG et feront un rapport formel des délibérations du TAG et des recommandations au Comité Permanent ou au Sous-groupe MIKE et ETIS. Les membres du TAG sont encouragés à participer aux rencontres pertinentes du Comité Permanent ou du Sous-groupe MIKE et ETIS et de la Conférence des Parties.
- Les Représentants de la Coordination Centrale de MIKE, des Coordinations sous régionales et de TRAFFIC peuvent participer aux réunions du TAG.

### b) Méthodes et moyens opérationnels du TAG

- Le TAG sera principalement convoqué et consulté par voie électronique et téléphonique.
- La langue de travail du TAG est l'anglais.
- Le TAG se réunira lorsque cela est jugé nécessaire par le Secrétariat, mais normalement avant les réunions du Comité Permanent ou du Sous-groupe MIKE et ETIS, et avant les réunions de la Conférence des Parties.
- Dans la mesure du possible et en fonction de la disponibilité des fonds, le Secrétariat de la CITES apportera un appui financier pour le fonctionnement du TAG, y compris pour l'organisation et la participation des membres du TAG aux réunions.
- Les membres du TAG contribueront principalement de façon bénévole bien que qu'une somme symbolique pourrait leur être versée suite à des contributions techniques importantes.
- Le TAG pourrait créer des groupes de travail ou des task force pour traiter de questions scientifiques et techniques spécifiques concernant MIKE et ETIS, chercher des associations avec d'autres chercheurs et institutions et améliorer la robustesse scientifique des méthodologies utilisées dans les programmes.

c) Membres

Les membres du TAG doivent:

- être des scientifiques ayant beaucoup publié, très connus pour leur travail actif sur des questions pertinentes relatives à la conservation et la gestion des éléphants en Afrique ou en Asie et/ou sur les questions liées au commerce des espèces sauvages (y compris l'expertise socioéconomique, analytique et suivi de la biodiversité).
- représenter la large gamme des questions techniques auxquelles font face la mise en œuvre de MIKE dans chacune des six sous-régions ou ETIS au niveau mondial;
- démontrer des capacités techniques dans les domaines spécifiques abordés par les systèmes approuvés de MIKE et ETIS;
- dans le cas des six experts en éléphants du TAG proposés par les sous-régions, avoir la confiance des gouvernements des États de l'aire de répartition des éléphants d'Afrique et d'Asie de la sous-région et/ou des Comités de pilotage sous régionaux et être disposés à communiquer avec les Comités de pilotage sous régionaux de MIKE et les Coordinations sous régionales concernés.
- s'impliquer activement et s'informer des questions relatives à MIKE et ETIS au niveau sous régional et global;
- être facilement accessible par courrier électronique, mail, fax ou téléphone et être en mesure de bien correspondre en anglais;
- vouloir et être capables de faire des commentaires écrits dans des délais courts et se rendre disponibles pour des consultations dans les délais requis par le Secrétariat de la CITES; et
- vouloir et être capables de travailler pour une somme symbolique ou sans compensation sur des questions techniques difficiles souvent dans de stricts délais.
- Les membres du TAG seront nommés pour un mandat initial de trois ans. Ce mandat peut être prolongé une fois maximum. Les membres ayant servi au maximum deux mandats ne peuvent être renommés qu'après une période d'attente de trois ans. La participation au TAG en tant que membre peut prendre fin sur décision du membre qui démissionne en informant le Secrétariat par écrit, ou sur décision du Comité Permanent s'il considère que le membre ne remplit plus les critères ou n'a plus les qualifications présentées dans les Termes de référence. Dans le dernier cas, le Secrétariat informe le membre et procède à la recherche et la nomination d'un remplaçant.
- Le Secrétariat doit communiquer, à travers une Notification aux Parties, la liste des membres du TAG, ces Termes de Référence et tout changement futur des membres du TAG ou des Termes de Référence tels qu'instruit par le Comité Permanent.

MESG18 Doc. 5.  
Annexe 2

<b>Catégorie du membre</b>	<b>Actuel</b>	<b>Nominé</b>
Mondial	Ken Burnham	
Mondial	Vacant	Holly Dublin
Coopté (Président du GSEAf)	Vacant	A confirmer